

Ecole Rémy Poirier

Compte rendu du Conseil d'Ecole Le mardi 29 juin 2021

Ordre du jour :

1. Bilan de l'année en cours
2. Préparation de la prochaine rentrée : effectifs, mouvement du personnel, projets...
3. Organisation et encadrement des enfants sur les temps périscolaires
4. Travaux à prévoir pendant l'été
5. Questions diverses

Membres présents :

Les élus :

Messieurs Langlin et Pellerin (Maires) Madame Soutif, Messieurs Michel et Picard (Adjoints)

Les enseignantes :

Mesdames Lerallu, Rouault, Crochet, Delatour, Jourdan et Wingerter
Invitée : Mmes Roussel et Lepauvre

Les parents élus :

Mesdames Mezières, Bouvet, Dohen et Julienne

1. Bilan de l'année

Cette année 2020/2021 a été marquée par la pandémie et l'impact des protocoles sanitaires qui ont évolué au fil des mois

Le port du masque dès le C.P : les élèves ont été irréprochables quant au respect du port du masque.

L'APE a équipé les enseignantes de cycles 1 et 2 ainsi que les ATSEM de masques transparents. Les enseignantes remercient les membres présents.

Des mesures de distanciation ont été respectées afin de limiter au maximum les flux et croisements d'élèves (récréations décalées, « zones » respectées sur les cours tant en maternelle qu'en élémentaire ;

En classe, ces mesures de distanciation ont bouleversé les habitudes de travail des enseignants : pas de décroisement possible, ni de chorale d'école... Le cycle piscine pour les élèves de CP, CE1 et CM2 n'a pu avoir lieu suite à la fermeture du centre aquatique...

Toutefois élèves, enseignants, agents, parents se sont adaptés et malgré la morosité ambiante l'année s'est écoulée sans encombre.

Les effectifs :

En septembre, 93 élèves étaient accueillis ; à ce jour ils sont 97.

Les projets et sorties pédagogiques :

Les élèves de la classe de CE1-CE2 (Mme Jourdan) ont pu bénéficier d'un cycle tennis dans la classe ; 6 séances ont été assurées par un professeur agréé par l'Education Nationale.

Quelques sorties de proximité ont été programmées :

Les enseignantes du Châtellier ont prévu une balade contée sur la voir verte.

Une journée en bord de mer est également prévue le dernier jour, à confirmer en fonction de la météo (mardi 6 juillet).

Les deux classes de l'école de Banvou ont prévu une journée sportive au Mont Cerisy le lundi 5 juillet.

Par ailleurs, les classes ont préparé des danses dans le cadre de la fête de la musique.

Budget :

L'équipe enseignante avait demandé une nouvelle répartition ainsi qu'une augmentation des crédits de fonctionnement qui ont été accordées par le Sivos.

Les enseignantes remercient les élus.

Projet bibliothèque :

Un projet avait été déposé, malheureusement sans succès, il y a 2 ans afin d'obtenir une aide à la constitution d'un fonds documentaire pour les classes.

L'école a eu l'opportunité cette année de renouveler cette demande de subvention qui a aboutie.

Le Sivos ayant accepté de financer le projet à hauteur de 50€ par école (100€ au total), les classes ont obtenu la somme de 1600€ de livres dont 1500€ subventionnés par l'Etat.

Chaque enseignante a dressé la liste des ouvrages qu'elle souhaitait pour alimenter les bibliothèques de classe.

Les enseignantes remercient le Sivos pour son engagement en faveur des élèves pour l'accès à la littérature.

Travaux et investissement :

A Banvou, la haie, dangereuse a été enlevée et remplacée par une palissade.

Le bac à sable cassé a été ôté.

Un porte savon supplémentaire a été installé à l'entrée du réfectoire.

Un système d'alerte P.P.M.S (Plan Particulier de Mise en sûreté) a été installé dans les 2 écoles.

Le Sivos a investi dans l'achat de 2 ordinateurs en remplacement des anciens

(classes de Mmes Jourdan et Crochet).

Au Châtelier, le tableau de la classe de Mme Lerallu a été acheté (la pose est prévue cet été).

Par ailleurs des travaux d'aménagement fonctionnel ont été réalisés dans les classes (pose d'étagères...)

L'équipe enseignante remercie les élus pour leur investissement.

2. Préparation de la rentrée (mouvement du personnel, effectifs, projets...)

Les horaires :

Le Projet d'organisation du temps scolaire (POTS) n'ayant pas été modifié, les horaires de classe seront inchangés à la rentrée, à savoir :

9h12h et 13h30/16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'aide Pédagogique Complémentaire (A.P.C) 2 fois par semaine (2X30 minutes)

Le personnel enseignant :

Madame Wingerter ayant assuré l'intérim de direction cette année fait valoir ses droits à la retraite.

Madame Alison Roussel assurera la direction de l'école et prendra en charge la classe de CE1/CE2.

Madame Marie Lepauvre assurera le poste de brigade rattachée à l'école en remplacement de Madame Machecler (nommée sur un autre poste).

Les effectifs :

Les effectifs de rentrée, à ce jour, sont les suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	12	6	11	12	19	15	11
29			70				
97							

Vu les effectifs en hausse, une demande d'ouverture de poste d'enseignant a été déposée.

Les projets :

Les enseignantes travaillent sur des lignes directrices en lien avec le projet d'école.

Un axe « environnement, traitement des déchets » sera exploité en 2021/2022.

Madame Lerallu envisage visage un projet « Théâtre » dans la classe de

CP/CE1 avec l'intervention de Madame Betty Guérin (10 séances).

Les 2 classes de Banvou participeront, avec 2 classes de Saint Pierre du Regard, à un projet « Chorale » en relation avec le salon du livre organisé par la médiathèque de Flers sur le thème des Mystères.

La fête du sport devrait avoir lieu en juin 2022, manifestation organisée par Flers Agglo, à laquelle l'école devrait participer.

3. Organisation et encadrement des enfants sur les temps péri-scolaires

Tout au long de l'année, des dysfonctionnements ont été relevés à la cantine (Banvou) de part et d'autre des acteurs :

Les adultes encadrants déplorent les bavardages intempestifs, le bruit, le manque de politesse et de respect de la part des enfants.

Les enfants se plaignent de la discipline imposée qui leur semble exagérée, des excès de colère des agents, d'un manque d'équité engendrant un sentiment d'injustice, voire de propos humiliants (faits relayés auprès des parents d'élèves élus qui, en amont de la réunion du Conseil, ont informé l'ensemble des familles et recueillis leurs questions diverses ou remarques sur le fonctionnement de l'école et des services périscolaires).

Les enseignantes constatent que les enfants restent trop longtemps dans le réfectoire ce qui réduit d'autant la pause au cours de laquelle ils devraient pouvoir se dépenser dans la cour.

Tout au long de l'année, les enseignantes ont été régulièrement amenées à intervenir pour régler des incivilités. Elles ont proposé des idées d'aménagement qui n'ont pas été suivies.

L'incident (déclenchement de l'alarme incendie afin d'obtenir le silence), survenu le 1^{er} juin semble être le résultat d'une situation devenue ingérable par les agents.

Des dysfonctionnements ont également été relevés sur le temps de garderie.

Visiblement cette situation n'est pas nouvelle, elle a déjà été abordée lors de précédents conseils d'école les années passées, aucune solution n'a jamais été trouvée.

La situation devenant conflictuelle, il est urgent de trouver des solutions afin de retrouver un apaisement pour le bien de tous.

Monsieur Langlin, informe que les membres du Sivos sont conscients de cette situation. Une réunion est d'ailleurs prévue ce jeudi 1^{er} juillet afin de réfléchir à une réorganisation des services.

Le service de restauration pourrait débuter à 12h15, permettant ainsi aux élèves de se défouler dans la cour avant d'entrer dans le réfectoire, l'objectif étant d'y diminuer le temps de présence et d'en rendre la disponibilité des agents à 100% pour les enfants (plus de vaisselle lorsque les enfants sont présents).

Des incidents ayant par ailleurs été relevés sur les temps de garderie, il semblerait que les agents n'aient pas forcément reçu de formation sur la gestion des conflits, l'encadrement et la psychologie des enfants ; les parents et l'équipe enseignante demandent que le personnel puisse en bénéficier.

4. Travaux à prévoir pendant l'été

A Banvou :

Dans le bourg, prévoir une pancarte indiquant l'entrée de l'école

. Cour:

Prévoir des jeux colorés au sol (petite cour)

Oter la pancarte défraîchie sur le grand portail.

. Classe de Mme Delatour

Budgétiser la réfection de la classe : murs, sol... Le plus urgent étant le changement des rideaux occultants (usage du vidéo-projecteur)

Installation d'un meuble de rangement (à voir avec l'enseignante)

. Dans la bibliothèque, des étagères sont souhaitées (derrière la porte) afin d'y ranger le matériel stocké sur la table.

. Il avait été demandé en début d'année de pouvoir avoir de l'eau chaude (côté réfectoire) ainsi que dans la salle des maîtres.

Au Châtellier :

Classe de Mme Lerallu :

Pose du tableau + recentrer le vidéo-projecteur

Rafaîchir (peinture) la « passerelle »

Salle de motricité et dortoir :

Réfection prévue (les travaux, votés, sont inscrits au budget 2021 ; les artisans n'étant pas disponibles cet été, les travaux sont reportés pendant les vacances d'automne et de Noël).

Toilettes

Prévoir installation d'une jolie paroi « brise-vue » dans les toilettes.

Cour :

Prévoir le traçage de jeux au sol à la peinture de couleur. Une demande est faite auprès des membres de l'APE pour l'achat de jeux extérieurs.

5. Questions diverses

- a) Demande que les horaires soient décalés entre les 2 écoles afin de permettre aux parents de déposer et récupérer leurs enfants sans être en retard.

Une tolérance de 10 minutes est déjà accordée aux familles pour déposer ou récupérer leurs enfants entre les 2 écoles (gratuité)

- b) Demande que soit mis sur le blog de l'école une rubrique « leçons » qui serait actualisée chaque jour.

Les enseignantes n'y sont pas favorables dans le but de responsabiliser les élèves et de les rendre plus autonomes ; si besoin, les parents peuvent toujours les contacter via « Classroom ».

c) Les familles demandent que les menus de cantine soient affichés

Jusqu'alors, c'était le cas ; le demande va être reformulée auprès de Madame Moulin.

d) Au Châtellier, la sortie des enfants de maternelle est jugée dangereuse par certaines familles

Cette sortie, autrefois utilisée, puis condamnée, a de nouveau été rouverte dans le cadre des mesures sanitaires (éviter le brassage des élèves). L'enseignante des petits, lorsqu'elle aperçoit un parent, envoie l'enfant vers l'ATSEM qui assure la surveillance au portail et qui le remet au parent présent. Il appartient alors à celui-ci de donner la main à son enfant pour assurer sa sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.